

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT KOITA BOH SARAN »

Siège Abidjan Anyama Achokoi non loin de la
chefferie d'Achokoi Lot: 96 D, Ilot: 11, Lot 96 D, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 25/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT KOITA BOH
SARAN »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Retraitement et commercialisation de riz. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama Achokoi non loin de la chefferie d'Achokoi Lot: 96 D, Ilot: 11, Lot 96 D, Ilot 11

Dirigeant(s) Mme KOITA BOH SARAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04014 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22429/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

